

L'ÉQUILIBRE AGROSYLVOPASTORAL, PREMIER ESSAI DE RÉCONCILIATION ENTRE L'AGRICULTURE ET LA FORÊT *

O. NOUGARÈDE

Le processus qui a abouti à la dissociation de l'agriculture et de la forêt est bien connu (Larrère et Nougarede, 1990, 1993 ; Nougarede, 1994). Par contre, l'histoire de la première tentative d'harmonisation spatiale des productions agricoles et forestières l'est moins.

À la croisée de plusieurs disciplines, la **notion d'équilibre agrosylvopastoral (EASP)** a une généalogie complexe. Elle est ensuite présentée comme le but idéal de l'aménagement du territoire et brièvement utilisée pour gérer les espaces ruraux. Bien qu'un numéro de la *Revue forestière française* lui ait été consacré il y a quarante ans, l'EASP disparaît quasi totalement des écrits forestiers dans les années 60. Dans ce numéro spécial sur l'agroforesterie, il nous paraît opportun de redécouvrir ce premier essai de réassociation de l'agriculture et de la forêt : il s'agit davantage de l'histoire d'un discours, que de l'analyse de faits sociaux.

C'est à partir de travaux de terrain menés dans des zones écologiquement fragiles, la montagne et le pourtour méditerranéen, que ce concept est progressivement élaboré. Pour Kuhnholz-Lordat, l'EASP est « *un équilibre entre les champs cultivés (ager), les territoires livrés au pâturage (saltus), et la forêt (silva)* ». C'est « *un équilibre économique garant de la protection de la nature chez les peuples capables d'organisation* » (1958). C'est « *un équilibre harmonieux entre les productions agricoles, pastorales et forestières, satisfaisant au mieux les exigences de l'écologie et les besoins socio-économiques* » (Devillez, 1983). C'est donc l'état optimal d'organisation du territoire vers lequel l'homme doit tendre pour obtenir un bon aménagement de l'espace au niveau d'une exploitation, d'une petite région, d'une nation ou de la planète.

LA GÉNÉALOGIE DE LA NOTION D'ÉQUILIBRE AGROSYLVOPASTORAL

Depuis Lorentz et Parade, l'enseignement forestier, cherchant à établir la sylviculture en discipline autonome, avait tendance à négliger les sciences naturelles et sociales (Rol, 1962). Au XIX^e siècle, les forestiers pensent simplement que le reboisement, panacée universelle, doit, par le retour à un couvert végétal voisin de l'**état naturel**, assurer la restauration économique et sociale des régions victimes de déséquilibres "écologiques". La protection des forêts existantes et le reboisement des terrains surpâturés permettront le rétablissement d'une stabilité "naturelle" et donc de la prospérité économique et sociale imprudemment remises en cause par la paysannerie.

Au tournant du XX^e siècle, Charles Flahault est le trait d'union entre botanistes et forestiers ⁽¹⁾. Pour des raisons géographiques, mais aussi historiques (politique de reboisement), c'est en montagne

* Cet article est la synthèse actualisée d'une recherche antérieure (Nougarede, 1986).

(1) Travaillant en montagne ou dans les garrigues, avec de grands reboiseurs comme Georges Fabre, Flahault est le fondateur en France de la phytogéographie. Parmi les forestiers, il influence autant les marginaux de "l'École de Nîmes" que Philibert Guinier qui introduit en 1903 la botanique forestière dans l'enseignement de l'École forestière de Nancy, avant d'en devenir le directeur.

O. NOUGARÈDE

que cette collaboration constructive s'exerce d'abord. Flahault considère ainsi en 1908 que si partout la vie humaine est « *sous la dépendance inéluctable de la végétation, les botanistes (ont) envers la montagne des devoirs imprescriptibles* ». À sa suite, Philibert Guinier estimera en 1950 qu' « *en pays de montagne, où l'économie rurale est sous la dépendance plus étroite des facteurs du milieu, où il faut savoir mieux mettre à profit les ressources naturelles, le botaniste (...) peut contribuer à orienter le montagnard, vers une exploitation rationnelle de son terroir* ». Il rappellera que, « *pour orienter au mieux l'économie rurale en montagne* », Fabre et Flahault ont créé le concept de "vocation des terres". « *Du fait des conditions de climat local et du sol, du fait aussi de sa situation et de son relief, chaque parcelle d'un pays de montagne a une aptitude plus ou moins marquée à une utilisation économique donnée, agricole, pastorale ou forestière* ». « *Malgré les perturbations résultant de l'action humaine, le botaniste* », ainsi que l'a écrit Flahault, « *peut, par l'étude de la végétation, reconnaître si l'homme a fait bien ou mal en pliant la nature à son service. Il est possible d'établir un aménagement économique rationnel du territoire d'une commune, de faire la part logique et économiquement avantageuse de l'agriculture, du pastoralisme et de la foresterie* ».

Ainsi, les forestiers ont compris progressivement qu'ils devaient procéder à l'étude synthétique de la végétation, en préalable à toute opération sylvicole, et s'interroger sur les conséquences sociales de leurs interventions. De la notion **de vocation**, chère à Fabre et Flahault, on est alors passé à celle **d'équilibre**. Divers courants hétérodoxes, plus ou moins structurés, ont joué un rôle dans ce cheminement, avant que la foresterie enseignée à Nancy ne diversifie son enseignement.

L'influence des sciences sociales sur les forestiers de montagne

Dès le Second Empire, Calvet pense que, la dégradation des montagnes étant en partie due à une mauvaise économie pastorale, les forestiers ne doivent pas se contenter de reboiser. Ils doivent aussi encourager la création de coopératives et d'associations pastorales, afin d'intensifier la culture et l'élevage, et libérer ainsi des terres pour la forêt. Mais, ce praticien réformateur se heurte à l'inertie de son administration et la quitte en 1882 pour se consacrer à l'action politique.

Sous la Troisième République, certains forestiers estiment que l'intérêt général de la Restauration des Terrains de Montagne doit se concilier avec les intérêts particuliers des populations. Parfois influencés par le sociologue Le Play, ils s'opposent autant à la libre concurrence et au laisser-faire qu'à un excès de dirigisme étatique (Kalaora, Savoye, 1986). Pour restaurer les terrains dégradés et limiter l'exode rural, ils conçoivent le reboisement comme un moyen parmi d'autres : il faut rechercher un nouvel équilibre entre les surfaces cultivées, pâturées et boisées. Comme Georges Fabre qui veut, dans les Cévennes, « *restaurer la société et non pas seulement les sols* », ils intègrent leurs actions sylvicoles dans l'analyse économique et sociale de la réalité régionale concrète. Pour faire accepter le reboisement quand il est nécessaire, ils estiment qu'ils doivent participer à la transformation des systèmes agraires, en concourant à la vulgarisation de systèmes de production plus intensifs. Leurs idées sont ainsi résumées par Ernest Guinier, en 1890 : « *La forêt ne doit pas chasser le montagnard, elle doit le protéger* ».

Briot⁽²⁾ dénonce le discours sur « *le prétendu déboisement des montagnes* », et défend les populations pastorales : « *la dégradation des terrains de montagne est le résultat d'événements sociaux indépendants de leur volonté* ». Selon lui, les conflits entre forestiers et paysans cesseront, quand le niveau de vie de ces derniers augmentera. Pour comprendre les problèmes montagnards,

(2) Pendant plus de trente ans, en mettant en œuvre une problématique sociologique originale, il dresse des monographies des modes d'utilisation de l'espace alpin. Combinant économie rurale, géographie et sociologie, il invente, avec son « *Étude sur l'économie pastorale des Hautes Alpes* » (1881), une approche monographique nouvelle. Dans les « *Questions alpestres* » (1884), il étend sa réflexion et prône des subventions à l'économie pastorale. Dans « *Les Alpes françaises* » (1896), il dresse un premier bilan de la loi de 1882.

les forestiers doivent analyser la rationalité propre des pratiques paysannes⁽³⁾. Cela fait, ils pourront patronner la création de sociétés d'encouragement et de financement des améliorations pastorales qui perfectionneront l'industrie laitière, créeront des frutières, construiront des chalets et des canaux d'irrigation pour étendre et améliorer les prairies. Chargé de rechercher et de réaliser les améliorations pastorales possibles, il fait exécuter 200 monographies de communes à partir desquelles il élabore sa propre conception de la politique forestière, fortement influencée par la sociologie. Ce "forestier pasteur" veut donc améliorer les parcours et limiter le reboisement aux terrains inaptes à l'agriculture. Une fois retraité, il fonde, en 1913, la Société française d'Économie alpestre, afin de « *promouvoir des progrès décisifs dans la gestion de la montagne* »⁽⁴⁾. Avec lui, des géographes affirment que la couverture végétale des Alpes n'a été modifiée « *que dans des limites assez étroites par l'homme, dont l'action a beaucoup moins d'importance et d'effets que le jeu des conditions écologiques, sol et climat, auxquelles il est lui-même soumis* » (Lenoble, 1923).

Ainsi, ces praticiens considèrent que la prise en compte des problèmes socio-économiques locaux fait partie intégrante du travail du forestier. Pour restaurer les montagnes et maintenir leur population, on doit trouver un équilibre entre les surfaces forestières, agricoles et pastorales, garant d'une gestion rationnelle du milieu.

L'interdisciplinarité de "L'École de Nîmes"

Dans l'entre-deux-guerres, une sorte de dissidence forestière, que l'on appelle "L'École de Nîmes", considère que la sylviculture doit être différente selon les milieux sur lesquels elle s'exerce⁽⁵⁾.

Les principes enseignés à Nancy n'étant valables que pour la France à climat continental ou océanique, de nouvelles sylvicultures doivent donc être recherchées pour la montagne et la zone méditerranéenne. « *Ce qui importe stratégiquement, c'est de se servir de la nature en imitant ses gestes, en ne les modifiant le cas échéant qu'avec tact, au lieu d'avoir le fol orgueil de vouloir refaire la nature de toutes pièces par des plantations sur la table rase d'un sol ruiné par les abus* » (Ducamp, 1931). Ces praticiens et théoriciens développent, à la suite de Fabre et Flahaut, le concept de vocation forestière, s'opposent à la régénération artificielle systématique, et prônent le jardinage. Pour Ducamp, il faut « *ne reboiser qu'avec circonspection* » là où les conditions biologiques le permettent ; il ne faut « *reboiser que fort peu* » en raison du caractère « *contre nature* » de cette intervention ; il faut mettre « *chaque chose à sa place* ». « *Vouloir de la forêt partout et, en particulier, là où il est possible d'avoir de beaux domaines pastoraux serait folie et serait coupable. Là où il importe, dans l'intérêt national et international même, que le boisement soit sain et par là solide, il faut bouter le bétail dehors* ». « *Par contre, je ne puis accepter de sentir l'État arracher à des particuliers, par la force de l'argent, des terres à vocation pastorale pour les reboiser sans autre forme de procès* » (1929).

En 1931, Flaugère, Joubert, Kuhnholz-Lordat et Marcellin écrivent : « *L'enseignement de la forêt de Valbonne* »⁽⁶⁾. À partir d'un exemple méditerranéen concret, ils montrent l'utilité d'analyses phytosociologiques, comme préalable indispensable à toutes opérations forestières, notamment les aménagements. Ce sont les premiers à s'inspirer des théories sur la dynamique de la végétation, et à avoir de fait un raisonnement écologique.

(3) « *Sans doute, l'économiste, étranger au pays qu'il explorera, devra se délier de ses propres inspirations. Mais, il rencontrera toujours pour les corroborer ou en dissenter des cultivateurs compétents que le temps et de longues réflexions sur les systèmes culturels de leur pays, unique objet de leurs soucis, ont rempli d'expérience et d'idées pratiques. Ceux-ci se plairont à communiquer leurs précieuses observations, une fois persuadés qu'en les interrogeant, on se propose un but d'utilité publique, joint à des sentiments de dévouement et de sympathie pour leur propre cause. Ce sont ces hommes sages et prudents qu'un savant ingénieur, grand voyageur et statisticien hors ligne, Le Play, n'a pas craint d'appeler des autorités sociales* » (Briot, 1884).

(4) Après 1945, avec l'appui de l'Administration forestière, son fils Ernest réanimera la SFEA qui deviendra la Fédération française d'Économie montagnarde ; beaucoup de pages de son bulletin seront alors consacrées aux EASP.

(5) Cette école informelle, dont le père fondateur est le Conservateur Roger Ducamp et la figure tutélaire Georges Fabre, regroupe des forestiers comme Flaugère et Joubert, des agronomes comme Kuhnholz-Lordat et des écologues comme Marcellin.

(6) Par la suite, autour de cette forêt des garrigues gardoises, une controverse oppose les "Nîmois" aux "Nancéens", à propos de la spécificité des forêts méditerranéennes et des méthodes sylvicoles à adopter.

En se fondant sur les exemples montagnards, méditerranéens et tropicaux, Kuhnholz-Lordat écrit, en 1938, un essai d'agronomie comparée : *“La Terre incendiée”*. La « restructuration des forêts dégradées sous les climats chauds et secs est un problème capital qui a été courageusement abordé par les ingénieurs forestiers de Nîmes sous l'inlassable impulsion de M. le Conservateur Ducamp ». « L'École de Nîmes n'a jamais eu la prétention de transformer la garrigue en hêtraie. Elle veut — avec les forestiers qui connaissent les régions subtropicales — reconstituer une forêt assurant elle-même sa pérennité malgré le berger. “Silva aeterna” était le leitmotiv du conservateur Ducamp. Nous l'avons repris en nous inspirant de tous les exemples où se trouve réalisé le seul équilibre économique possible entre la forêt, le champ et le troupeau : silva, ager et saltus ».

Ce livre permet ainsi aux forestiers nîmois d'affirmer leur spécificité. « Ce n'est pas un des moindres enseignements de ce travail que d'insister sur la spécialité de la foresterie méditerranéenne totalement subordonnée au maintien de l'ambiance interne défensive de la forêt ; c'est que la forêt est avant tout l'œuvre d'elle-même. Le problème de la reforestation est un problème de restauration d'ambiance, le sol et la végétation évoluant ensemble en un synchronisme remarquable en marche de points d'appui en points d'appui (...) et en auréoles successives autour d'eux, vers un climax qui n'est ni celui de la végétation ni celui du sol, mais bien le climax de la formation tout entière. C'est de ce point de vue que l'auteur peut présenter, en plein accord avec les forestiers, le jardinage comme le moyen le plus sûr de conserver dans le climax, l'équilibre dans le mélange des espèces constitutives de la sylvie et comme la meilleure réalisation biologique susceptible de maintenir un état forestier immunisé au maximum contre le feu et contre tous ses autres ennemis animaux et végétaux » (Flaugère, 1938)⁽⁷⁾.

“L'École de Nîmes” fonde donc sa différence sur les caractéristiques écologiques et socio-économiques de la forêt méditerranéenne qui insèrent cette dernière dans un précaire équilibre agrosylvopastoral. Après 1945, la dissidence est récupérée, et le fossé entre les deux “écoles” est comblé par le progrès des connaissances en écologie forestière.

La première conceptualisation de l'EASP par Kuhnholz-Lordat

« Synthèse hardie, à travers le monde comme à travers l'histoire, des rapports entre la forêt, le champ et la prairie », selon Brassart, *“La Terre incendiée”* a pour but « de montrer par quels procédés mondiaux, le manteau forestier a été peu à peu disloqué, modifié ou anéanti à des fins agricoles ». Kuhnholz-Lordat veut transmettre à ses lecteurs « le respect du patrimoine forestier. Respect du passé, pour toutes les cultures qui ont utilisé son humus et abusé de lui ; respect du présent, par la conservation ou la restauration du bois encore sur pied ; respect de l'avenir, pour une exploitation qui deviendra enfin possible (...) dans un équilibre à la fois biologique et économique ».

Dans cette « histoire mondiale des formations végétales nées d'un climax forestier », il dresse l'inventaire des diverses périodes forestières, culturelles et pastorales, étudie les formes de passage des unes aux autres, analyse leurs cycles historiques et parle pour la première fois de « l'équilibre sylvoculturopastoral », « équilibre idéal rarement trouvé auquel nous aspirons tant encore ». « L'équilibre sylvoculturopastoral aurait pu être réalisé pour longtemps si la notion de récupération (...) avait été appliquée à la forêt et si l'on avait limité parallèlement le bétail et l'espace réservé aux cultures ».

« L'idéal valable pour tous les territoires à possibilités agricoles est de maintenir une proportion équilibrée entre les bois et les cultures ». Quand il y a rupture d'équilibre, notamment en cas d'incendie, cela « se traduit aujourd'hui par le spectacle décevant d'une économie dirigée se débattant en face de ces trois éléments fondamentaux mais trop dissociés : d'énormes masses

(7) Les Nîmois surestimaient cependant la richesse biologique du climax (cf. Larrère, 1993).

forestières naturelles reléguées aux points les moins accessibles ; des prairies immenses que la flamme seule peut rajeunir périodiquement pour un troupeau errant et mal nourri ; sur des terres fertiles trop de café, trop de coton, trop de vin ; et çà et là — mais çà et là seulement — la famille, son champ, son bois, son troupeau ». Les équilibres sylvoculturopastoraux, qui vont vite être nommés agrosylvopastoraux, sont donc, au XX^e siècle, des juxtapositions de différents usages du sol à taux harmonisés.

L'EASP est donc le fruit des relations complexes entre sciences biologiques et sociales. À partir de leurs connaissances des milieux montagnards, méditerranéens et tropicaux, des hommes de terrain ont élaboré de nouvelles pratiques forestières, plus en harmonie avec la "nature" et la société. Né d'une approche dynamique et historique de l'évolution des formations végétales, et pensé comme un équilibre idéal mais évolutif, l'EASP va ensuite être perçu de manière statique, comme un équilibre parfait que l'on pourrait maintenir *ad vitam aeternam* au mépris de toute évolution socio-économique. Dès lors, il deviendra caduc.

UN PROBLÉMATIQUE OUTIL DE GESTION DES ESPACES RURAUX

Après 1945, la mise en valeur de l'espace est transformée par l'intensification de l'agriculture, tandis que l'État favorise le reboisement, avec le Fonds forestier national (FFN).

En plaine, des déséquilibres dus à l'excès d'une des trois composantes du triptyque agrosylvopastoral apparaissent parfois. En montagne, suite à la déprise agricole accélérée, on recherche un nouvel équilibre où la forêt doit se substituer aux parties de l'ager et du saltus en voie d'enrichissement. Mais l'évolution des zones fortement reboisées au XIX^e siècle montre qu'un excès de forêts provoque aussi des déséquilibres écologiques et économiques. « *Si l'on avait à remettre en valeur les Landes de Gascogne de 1954, on n'opérerait pas selon la méthode de Chambrelent, car on n'ignore pas les désastres qui ont été la conséquence de la monoculture landaise ; si l'on avait à restaurer les Alpes, on n'opérerait plus comme l'a fait Demontzey dont l'œuvre grandiose est en partie compromise parce que, faute d'avoir retenu dans les montagnes de Provence une population suffisante, on ne dispose pas de la main-d'œuvre indispensable pour entretenir et protéger les boisements artificiels qui y ont été créés, encore moins les poursuivre en les intensifiant* » (Boutière, 1954).

L'EASP va ainsi devenir à la fois le but idéal à atteindre pour chaque région, et l'outil permettant d'y arriver, en définissant les affectations socio-économiques des terres en fonction de leurs "vocations" écologiques. À la fois fin et moyen, il souffrira de cette ambiguïté.

Où l'on croit que l'obtention d'EASP sur les exploitations permet de créer des EASP régionaux

Philibert Guinier pense, qu'en 1950, « *avec une population réduite* », « *avec des facilités de communications* », « *une ère nouvelle est apparue pour la montagne. C'est maintenant que le botaniste peut utilement intervenir pour aider à rétablir l'ordre naturel imprudemment troublé, pour perfectionner les méthodes d'utilisation du sol, pour augmenter la prospérité de la montagne* ».

« *Le point d'équilibre agrosylvopastoral (étant) essentiellement mouvant* », l'agronome Roche estime, en 1953, que, pour obtenir un EASP régional, il faut d'abord le réaliser au niveau des exploitations agricoles. Sa recherche doit être fondée sur la règle « *du plein emploi de la main-d'œuvre au cours de l'année. À ce point de vue, la forêt en utilisant les "creux" saisonniers (...) apparaît comme un puissant facteur d'équilibre de travail agricole auquel elle confère une rentabilité accrue. Plein emploi de la main-d'œuvre obtenu par le plein emploi du sol dont dispose l'exploitant, tel est, semble-t-il, le point de départ de la recherche d'un équilibre agrosylvopastoral* ». « *La forêt doit faciliter le peuplement humain et non le détruire* ». L'application de moyens

O. NOUGARÈDE

mécaniques modernes doit alors permettre un mouvement d'installation de prairies temporaires sur les terres en friches, en parallèle au reboisement. « *Ainsi se dessine, pour un temps indéterminé, un nouvel équilibre agrosylvopastoral très différent de celui qui existait avant l'avènement de la production industrielle* ». Mais pour y arriver, il faut poursuivre « *une politique de mise en valeur complète du sol réalisée avec le concours d'éléments humains jeunes et stables* » à qui il faut inculquer une mentalité agrosylvopastorale. Cependant, Roche signale que le FFN peut provoquer des déséquilibres, « *par le boisement des champs et des prés susceptibles d'être cultivés par les exploitants voisins* ». Aussi, « *pour fixer un minimum de population active* », il préconise une politique d'amélioration des services publics ruraux, et d'améliorations pastorales associées aux reboisements. Il espère en outre que la future loi sur la mise en valeur des terres incultes sera efficace. Ces idées aboutissent à la création de "zones-témoins", de "secteurs encouragés", de "zones de rénovation rurale", etc., en complément de l'action du FFN.

La même année, le botaniste Gausson estime que les mauvais parcours doivent être reboisés et les champs abandonnés convertis en prairies, plutôt que laissés en friches. Il prône aussi une gestion rationnelle des pâturages, en introduisant « *la notion d'aménagement dans le sens que les forestiers donnent à ce terme pour les forêts. Aménager, c'est organiser l'exploitation du pâturage en tenant compte de son étendue, de la valeur de chacune de ses parties* ».

Des dizaines d'années après Briot, on estime donc que de nouveaux EASP ne peuvent être atteints que si reboisements et améliorations pastorales sont menés de front. En 1954, un numéro entier de la *Revue forestière française* leur est consacré.

Où toute monoculture est cause de déséquilibre

Après les dramatiques incendies des années 1940 en Gascogne, Siloret et Guinaudeau tirent le bilan de la mise en valeur landaise. « *La forêt de Pin maritime pure, telle qu'elle a été conçue au 19^e siècle, et pratiquée depuis lors, est sans conteste, on le reconnaît aujourd'hui, un danger* ». « *Aujourd'hui tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité (...) d'assurer un certain équilibre, qui est loin d'être réalisé entre la forêt, la culture et le pâturage* ». La forêt nécessitant une main-d'œuvre relativement importante, il faut augmenter la population de la « *région landaise dont le taux de peuplement est actuellement très faible, (et) il est indispensable que les cultures vivrières ou industrielles aient une part plus importante dans l'économie locale* ». La solution consiste à créer « *de véritables exploitations agrosylvopastorales basées sur les possibilités d'une famille* » avec défrichements pour créations de champs et de prairies, et pratique du pâturage des ovins en forêt pour assurer un débroussaillage régulier anti-incendie. « *L'aménagement d'un équilibre agrosylvopastoral est à la base même de la remise en valeur des Landes de Gascogne. Il permettrait à coup sûr, avec une proportion légèrement plus restreinte de forêt (mais avec une sécurité plus grande), de doubler le revenu de cette région. Mais il ne peut se faire d'une façon rationnelle qu'en engageant des capitaux considérables* ».

La Champagne crayeuse où l'agriculture, l'élevage et la forêt étaient peu productifs, en raison des conditions du sol, est alors complètement transformée par la création de grandes exploitations pratiquant une agriculture intensive, après défrichement de grandes surfaces de pinèdes. Duchaufour craint qu'une implantation exclusive de la culture intensive éliminant toute forme de forêt et d'élevage n'y provoque « *un réel déséquilibre, dommageable à l'avenir économique de la région* ». Pour lui, un nouvel EASP ne sera atteint que si on maintient 5 à 10 % de la surface en forêts productives. « *Une fois de plus la nécessité d'un équilibre entre les différentes formes de mises en valeur s'imposera pour la Champagne comme pour les autres régions de France. Cet équilibre est nécessaire à tous les points de vue : physique, économique et social. C'est pour avoir méconnu cette grande loi que l'homme a provoqué de véritables catastrophes* ».

C'est au nom de la notion de vocation des terres qu'un excès de l'une ou l'autre des composantes du triptyque peut détruire l'EASP. Dans une société en évolution, cette notion fige la répartition du

territoire, mais, néanmoins, on s'y accroche. L'EASP, équilibre écologique et économique, idéal et indispensable à trouver, semble bien difficile à atteindre.

À la recherche d'équilibres régionaux perdus

Le numéro spécial de la *Revue forestière française* de 1954 dresse un inventaire des types d'équilibres à restaurer.

« *Malgré bien des vicissitudes au cours des siècles passés, le Jura a conservé sa parure et sa richesse sylvopastorale. Depuis 100 ans, la culture est en pleine régression, forêts et pâturages constituent les deux seules sources de richesses et s'orientent vers une ségrégation de plus en plus poussée* ». Lachaussée distingue le Nord où l'équilibre semble atteint, du Sud, abandonné par l'homme par suite de conditions écologiques défavorables, où « *une restauration faisant une large place à la forêt devra être entreprise* ».

Dans les Pyrénées centrales, « *l'économiste de la montagne doit* », selon Chabrol, « *être un médecin au diagnostic sûr* ». « *La grande idée de l'économie montagnarde modèle, c'est la notion d'équilibre sylvopastoral qui doit être une pérennité biologique, (...) conséquence de la pérennité des conditions du milieu* ».

Linguet stigmatise les abus de l'exploitation agropastorale qui amènent une raréfaction de la production, et donc une dépopulation provoquant l'abandon des cultures, la réduction du troupeau, et « *la dégradation des bois* ». « *Il n'est pas d'exemple d'équilibre sylvopastoral dans le Quercy et il ne peut en être autrement en raison du vieil antagonisme du troupeau et de la forêt* ». « *Cet équilibre ne sera pas utopique à partir du moment où un regroupement de la propriété foncière trop morcelée permettra de réunir des pâturages suffisants à l'entretien d'un troupeau économiquement rentable et où un financement de l'équipement du pâturage pourra être entrepris conjointement avec le boisement et l'enrésinement des terrains à vocation forestière* ».

Au Pays Basque, « *l'équilibre entre les trois facteurs de la production agricole, cultures, bois, troupeaux, est conditionné* », selon Barriéty, « *d'une part par des facteurs d'ordre naturel, d'autre part par des facteurs économiques. Ces derniers étant sujets à de constantes fluctuations, il s'ensuit que l'équilibre agrosylvopastoral lui-même est perpétuellement en évolution* ». « *Il est souhaitable que (...) grâce au concours du Fonds forestier national, nous arrivions non seulement à reboiser les anciennes châtaigneraies et hauts taillis de Chêne tauzin, mais aussi à gagner à la forêt des landes pratiquement inexploitées et de nul intérêt pour le pays* ».

Ainsi certains forestiers estiment que reboisement et ségrégation des espaces doivent tenir le premier rôle dans le rétablissement des EASP. Mais Guinier met en garde ses pairs : « *la tâche essentielle qui s'impose au forestier dans le cadre de l'équilibre agrosylvopastoral est la remise en état des forêts dégradées ou le boisement de terrains dont s'affirme la vocation forestière. La décision à prendre est subordonnée à l'étude des conditions physiques et des conditions économiques locales. Le forestier doit être bien averti des opportunités agricoles ou pastorales et se tenir en liaison avec les techniciens spécialisés* ». Dès 1954, l'avertissement est clair : l'application isolée d'une politique de reboisement porte en elle les germes de nouveaux déséquilibres. Et cela est d'autant plus vrai que l'exode rural initié, au XIX^e siècle, crée alors des conditions démographiques difficiles.

Où exode et absentéisme sont causes de déséquilibres

L'EASP, équilibre écologique dépendant de la situation économique et équilibre économique déterminé par les conditions écologiques, dépend fortement des conditions démographiques. En montagne, où climat, relief et pente induisent des contraintes écologiques et économiques impérieuses, surpopulation et souspopulation peuvent tour à tour provoquer des déséquilibres.

O. NOUGARÈDE

Le géographe Veyret estime que, « dans un monde ouvert à la concurrence, la montagne est régulièrement battue parce que sa nature l'empêche de suivre le mouvement d'ensemble, parce que l'écart grandit entre elle et les régions mieux douées ». « La vie moderne a donc provoqué une perturbation complète de l'ancien équilibre ». « La cause fondamentale de l'exode montagnard est donc la révolution économique ». « Les hommes se retirent des terres qui, pendant des millénaires, ont porté une abondante population et qui ne sont pas brusquement devenues stériles ; il ne s'agit pas d'un cataclysme naturel, mais d'un phénomène d'ordre humain, qui doit s'expliquer par des causes humaines et comporter, éventuellement, des solutions d'ordre humain aussi ». Il faut donc restaurer un nouvel équilibre. « Les ressources dont disposent les montagnards, ce sont avant tout la culture, l'élevage et la forêt : il nous semble que l'idéal serait dans un harmonieux équilibre des trois ». « Le problème de la concurrence entre la forêt et l'élevage ne se pose plus guère depuis que la population montagnarde a fortement diminué et que le cheptel a fait de même. La forêt a réoccupé une partie des terres qui lui avaient été ôtées pour nourrir une population trop nombreuse. Ces reboisements spontanés ne sont pas toujours de bonne qualité. En tout cas, il y a avantage à rétablir une forêt productive sur les parties du terroir qui ne sont plus exploitables ni pour la culture, ni pour l'herbe, car elle jouera plus tard son rôle dans l'équilibre des ressources ».

Le problème est donc de déterminer la place des forêts dans ce nouvel équilibre idéal. Facile à situer *a posteriori*, l'EASP semble donc impossible à déterminer *a priori*.

D'autre part, Kuhnholz-Lordat et ses disciples Renaud et Barry montrent qu'un véritable EASP ne peut être obtenu par un vaste reboisement associé à des îlots de culture résiduels. « De vastes territoires dits "deshérités" ne doivent leur inculture qu'à (l'absentéisme qui) a conduit aux solutions de paresse dont la plus recherchée est la mise en place d'une plante vivace, (notamment) des essences forestières ». « S'il n'y a de possibilité que pour les plantes assolées, l'absentéisme conduit inévitablement au reboisement. Cela représente trente ans de tranquillité (...), si le feu ne passe pas. Il faut des hommes pour l'empêcher de passer et c'est pourquoi (...), pour tenter de récupérer l'équilibre économique perdu, (il est absolument nécessaire) de maintenir les populations locales. Nous savons qu'il existe des défenseurs de la thèse contraire ». « Deux théories s'affrontent : il y a trop peu d'habitants, mettons des arbres partout et les eaux pluviales perdront leur caractère torrentiel, ou bien accrochons les hommes dans un site aménagé où il y aura place pour la forêt, pour le troupeau et pour les terres assolées. Ceux qui sont partis reviendront peut-être, ceux qui ne sont pas partis demandent à rester ». « Le moment paraît favorable, pour remonter le courant, non pas en créant un nouveau *no man's land*, même arboré, mais en remettant en place, avec ordre, méthode et discipline, le bétail, les plantes et les hommes ». On ne peut donc obtenir d'EASP régional en juxtaposant des exploitations agricoles équilibrées avec forêts paysannes, et des grands reboisements mal gérés par des propriétaires absentéistes. Tout nouvel équilibre local doit être démographique, économique et écologique, et pour cela doit associer agriculture, élevage et forêt.

En ce milieu des années 50, forestiers, géographes, agronomes, et écologues s'opposent donc sur la place à attribuer à la forêt dans les zones en crise agricole.

Où la théorisation de l'EASP n'arrive pas à le rendre opératoire

En 1958, dans "L'Écran vert", Kuhnholz-Lordat analyse historiquement les équilibres qui convergent « vers l'équilibre majeur entre l'homme et son environnement », sans s'occuper « des équilibres internes de chaque constituant de l'équilibre général » qui relève chacun « de techniques spéciales (agri-culture, prati-culture, sylvi-culture) ».

Par une bonne gestion des ressources biologiques renouvelables, l'EASP doit servir à assurer la protection de la nature. Pour l'atteindre, il faut tenir compte de l'histoire des antécédents cultureux, pastoraux et sylvicoles, car ce sont ces interventions anthropiques qui font qu'à un moment donné il y a équilibre ou déséquilibre. « L'art de l'éleveur, comme l'art forestier et autant que lui, est un

problème de dosage. Exploiter une forêt sans en modifier l'ambiance, élever un troupeau sans épuiser l'herbe nourricière, harmoniser l'assolement avec la fertilité du sol, c'est toujours doser un prélèvement. Ainsi se stabilisent l'arbre, le cheptel et la culture. Mais ce n'est pas encore l'idéal si la forêt, le pâturage et le champ sont mal répartis ». Il faut donc raisonner à la fois au niveau de l'entreprise, de la micro-région, de la nation, et du monde.

Une exploitation agricole n'est équilibrée que si elle comprend une forêt paysanne. Au niveau régional, les forestiers doivent utiliser l'EASP pour déterminer la place à attribuer à la forêt dans un aménagement rationnel de l'espace, sans rechercher systématiquement la rentabilité, ni s'en servir pour justifier systématiquement les reboisements : « *c'est aux Pouvoirs publics qu'il incombe de mettre en place l'ager, le saltus, la silva* ». « *La loi de 1946 (créant le FFN) permettra aux services intéressés (et qui ne sont pas exclusivement forestiers) d'entrer résolument dans la voie de la protection de la nature par le truchement de l'écran vert anti-érosif* ».

Ainsi Kuhnholz-Lordat ne dit pas vraiment comment faire de l'EASP un outil de gestion du territoire. Ce concept est au fond une sorte de Graal : on doit le rechercher, mais on sait qu'il est introuvable.

DE L'ÉQUILIBRE AGROSYLVOPASTORAL À L'AMÉNAGEMENT GLOBAL

À partir de la fin des années 50, on constate que, si les reboisements aidés par le FFN contribuent à rétablir un EASP national et un autre, temporaire, sur les exploitations, ils provoquent des déséquilibres locaux. Au niveau régional, les reboisements non-paysans sont faits, selon les opportunités, sans planification préalable : aucune politique de coordination ne permet aux agriculteurs résiduels de récupérer les terres dont ils pourraient avoir besoin. Dans beaucoup de régions, la perte du contrôle du foncier par les paysans au profit d'autres catégories sociales gêne la restructuration de l'agriculture. Avec celle de vocation, la notion chimérique d'EASP va être finalement abandonnée comme moyen de gestion de l'espace rural.

Où des déséquilibres régionaux sont dus à des excès de boisement

Certains forestiers condamnent alors ceux qui voudraient tout reboiser. Ainsi, pour Chimits, « *il est irrationnel de parler de reboiser la montagne de Baigorry du Pays Basque d'autant que le climat chaud est humide et le relief relativement peu accidenté font que l'herbe pousse bien et que l'érosion y est exceptionnelle. Là l'herbe est à encourager plutôt que l'arbre et il est stupide de vouloir priver les bergers de leurs terrains de parcours qui rapportent bien et de suite, pour en faire des forêts qui rapporteront peu et dans 50 ans* ». Pour Chabrol, il faut « *faire de l'herbe partout où l'opération est possible et économiquement rentable, faire du bois dans les étages montagnard et subalpin (...), aménager les pelouses de l'étage alpin en reliant rationnellement leur exploitation estivale aux pâturages montagnards situés en dessous de la forêt et aux prairies de fauche qu'il convient de développer en montagne* ».

En 1959, l'agronome Delaporte présente deux types de situations radicalement opposées. En Margeride-Mézenc-Meygal, il y a diminution du nombre d'exploitations, mais cette « *concentration se fait avec un heureux équilibre agrosylvopastoral partout où l'exploitant est propriétaire du sol et où les surfaces dont il dispose sont importantes. L'association de la forêt, de l'élevage et de quelques cultures donne actuellement à ces régions une relative stabilité démographique. Dans bien des cas, le revenu de la forêt a permis à ces exploitants de s'équiper* ». Par contre, dans le Livradois, les « *reboisements en mouchoirs de poche* » gênent la restructuration des exploitations. Ici, « *lorsqu'une exploitation est mise en vente, elle est généralement achetée par une personne en quête d'un placement de capital qui emboise toutes les parcelles, même si elles sont de petites surfaces et imbriquées* ». « *Au lieu d'être avantagés, les agriculteurs qui veulent continuer leur exploitation se voient cernés par les bois. Leurs travaux sont rendus plus difficiles, l'ombre*

O. NOUGARÈDE

compromet leurs cultures et ils se voient contraints à abandonner eux-mêmes leur village et à boiser aussi en totalité. Si un fait nouveau n'intervient pas, dans quelques années seulement une forêt presque inhabitée s'étendra et, pour l'entretenir et l'exploiter, il faudra faire appel à des équipes d'ouvriers venant de l'extérieur ». Pour remédier à cette anarchie, la seule solution est le remembrement préalable au reboisement ; mais, cela risque « *de se produire trop tard pour que l'équilibre agrosylvopastoral ne soit pas rompu au détriment de l'agriculture* ». Le reboisement n'est utile que pour restaurer des terrains surpâturés, ou pour occuper des friches, à condition qu'il soit fait par des paysans.

Meyer estime alors nécessaire « *un vaste programme coordonné d'améliorations agricoles, pastorales et forestières* » en montagne.

En 1962, le conservateur Prax dresse un sévère bilan de l'action du FFN. « *Certes, le boisement de terres le plus souvent abandonnées (...) constitue une création de richesse dont bénéficiera l'économie du pays. À cet égard, l'œuvre réalisée est pleinement conforme aux buts (du) législateur lorsqu'il a institué le FFN. Mais les objectifs (...) sont-ils toujours compatibles avec les besoins et les préoccupations actuelles des milieux ruraux ?* ». « *On peut légitimement se demander si, poursuivie sur sa lancée actuelle, l'intervention du FFN dans l'économie de certaines régions sous-développées ne risque pas d'entraîner localement de dangereuses distorsions et, sur le plan humain, d'aboutir à des résultats quelque peu différents du but recherché, par une réduction du potentiel de production agricole (...); par une "dépayannisation" de la terre (...); par la fuite hors de la région de la majeure partie du revenu forestier du sol* ». Pour l'instant, « *le forestier soucieux (...) de technique et de rentabilité absolue cherche à "faire" le maximum de bois le plus vite et le moins cher possible. Le propriétaire, souvent absentéiste se préoccupe (...) de réaliser la spéculation la plus profitable* ». Et « *l'exploitant agricole voisin assiste en maugréant au boisement de parcelles (...) qu'il eut été bien aise d'incorporer à son exploitation pour en accroître la rentabilité. Comment aurait-il pu en être autrement d'ailleurs, puisque aucune procédure (ne permettait) de donner une efficacité pratique à l'avis formulé par les services agricoles sur l'opportunité de maintenir en exploitation tel domaine que son propriétaire désirait boiser* ». Mais « *la paysannerie jusqu'à présent passive (a pris) une conscience de classe, ce qui a amené le pouvoir (à lui accorder) la loi d'orientation agricole* ». « *La nouvelle élite paysanne est convaincue à juste titre que l'espace rural doit être aménagé et exploité avant tout pour son bénéfice propre, avec la préoccupation primordiale d'élever son niveau de vie* ».

Aussi, Prax pense que l'Administration forestière « *sera amenée à infléchir sa politique et à réviser les errements généralement adoptés jusqu'à présent* ». Pour articuler politique forestière et loi d'orientation agricole, il faudra « *intégrer le reboisement dans un ensemble de mesures visant à assurer l'utilisation rationnelle des terres et réservant soigneusement aux agriculteurs sédentaires toutes les surfaces récupérables par l'agriculture ou l'élevage* ». Il faudra « *faire bénéficier les autochtones d'une priorité réelle en matière d'investissements forestiers* », vulgariser, auprès des agriculteurs, les principes d'une sylviculture rationnelle des forêts paysannes, et réglementer le reboisement. Ainsi, on aboutira à un zonage agriculture - forêt, fixant « *la destination à donner à chacun des secteurs du territoire communal en fonction de sa vocation. Il faut avant tout préciser les zones récupérables par l'agriculture ou l'élevage, de façon à connaître, par différence, où doit se concentrer l'intervention du reboiseur* ». Une bonne gestion de l'espace rural n'est possible que si services agricoles et forestiers se coordonnent.

Alors qu'en 1951, Prax se servait du terme d'EASP pour justifier les reboisements, en 1962, il n'en parle plus. Mais, sans utiliser le mot, il dit au fond que le FFN restaure l'EASP national, et induit localement des déséquilibres.

Où les forestiers proscrivent la notion d'EASP de leur discours

En 1962, Louis Badré déclare la notion d'EASP définitivement caduque. « *La notion d'équilibre est une notion statique. Sans doute cet équilibre était-il réalisé autrefois* ». « *Doit-on considérer comme*

un mal, un désastre, la disparition de ces petites exploitations de montagnes qui imposaient à leurs exploitants des conditions de vie parfois inhumaines ? Ce n'est pas tellement un équilibre dans la médiocrité qu'il faut chercher à réaliser, qu'une évolution dans la prospérité qu'il faut promouvoir ».
« *En définitive l'emploi rationnel des terres en montagne n'est qu'un objectif primaire, le but final à atteindre étant le bien-être et la prospérité de l'homme* ». « *Il faut s'efforcer de faire produire à ces pays déshérités ce que la plaine ne peut donner aux citadins qu'il s'agisse de champs de ski, de loisirs d'été dans l'air pur, de fromages de luxe (le Roquefort), d'industries spécialisées ou de bois* ». « *Peut-on encore parler (...) d'équilibre agrosylvopastoral ? C'est bien plutôt d'une évolution qu'il s'agit de promouvoir et qu'il faut aider, afin d'amener à la montagne une prospérité que l'agriculture ou le pâturage ne peuvent plus partout et seuls lui procurer* ». Alors que d'autres auteurs parlent d'équilibres agrosylvotouristiques, Badré pense que « *ce n'est plus à un équilibre, mais à une dynamique qu'il faut penser* ».

Paradoxalement, c'est au moment où, grâce à la loi d'orientation agricole, de nouveaux EASP paraissent possibles, que cette notion, comme celle de vocation⁽⁸⁾, disparaît du vocabulaire des gestionnaires de l'espace rural. L'EASP n'est ainsi plus qu'un idéal mythique.

Où aménagement foncier, zonage et forêt paysanne deviennent les outils de gestion des espaces montagnards

À partir de 1962, une politique économique spécifique à la montagne prend en compte toutes ses activités, afin d'enclencher une dynamique de développement.

Selon Gadant, en 1964, le reboiseur est confronté en montagne à trois problèmes :

— L'antagonisme agriculture - forêt : « *Longtemps le reboisement a été l'ennemi d'une agriculture indisciplinée de cueillette et de parcours. Aujourd'hui la réalisation de reboisements désordonnés et anarchiques en fournissant de réels arguments au secteur agricole a ravivé le vieux conflit* ».

— L'anarchie foncière : « *Les reboisements pulvérisés en un grand nombre de petites parcelles dispersées sont irrationnels, à tous points de vue gênants pour les cultures riveraines, et aboutissent à créer un climat d'hostilité et un irréversible désordre qui compromet définitivement un aménagement équilibré de l'espace rural* ».

— La longueur des délais de production qui « *décourage à juste titre les populations rurales qui devraient être les bénéficiaires prioritaires de la richesse forestière à créer* ».

Pour résoudre ces trois problèmes, il propose trois solutions :

— « *La délimitation des affectations culturelles* » qui aboutit à un plan de développement de l'agriculture et du reboisement.

— L'aménagement foncier forestier : à l'intérieur des zones forestières, plutôt que laisser faire les plantations au gré des initiatives individuelles, il est « *plus conforme au traditionnel esprit*

(8) En 1967, Cochet montrera la relativité de la notion de vocation des sols. « *Le zoning des territoires ruraux est une opération séduisante mais combien délicate* ». « *Le jugement qui a été porté, à un certain moment, sur la meilleure utilisation d'un sol peut être sujet à révision : au vu des progrès techniques* » ; « *au vu de changement intervenu dans les intentions ou les possibilités du propriétaire* » ; « *au vu de l'évolution relative des coûts de production et des prix de vente* » ; « *au vu de nouvelles incitations économiques ou, le cas échéant, de réglementations contraignantes* ». « *Il n'y a donc pas, sauf cas particulier, une vocation unique et impérative du sol, mais plus simplement une indication préférentielle, instantanée et subjective* ». Néanmoins, « *la forêt peut et doit être planifiée. Ce n'est pas parce que cette planification est hérissée de difficultés qu'il faut renoncer. Acceptons, au contraire, de donner aux études biologiques, économiques, sociales ou professionnelles, axées vers la forêt, la place qu'elles méritent* ». Malgré tout, la notion de vocation des terres, et donc celle de zonage, ont donc une utilité pratique pour fonder un aménagement rural, aboutissant ou non à un consensus social.

Mais, ces notions de vocation des terres et de zonage n'ont, comme celle de seuil, aucun fondement scientifique. Elles sont relatives et historiquement déterminées (Bertrand, 1975 ; Jollivet, 1978 ; Larrère, 1976, 1978). La vocation d'un sol est moins naturelle que sociale ; elle résulte de la décision d'affecter un terrain à un usage donné, en fonction notamment des techniques de mise en valeur connues et disponibles. En général, c'est la rente foncière qui détermine cette affectation, par un processus complexe qui n'aboutit pas forcément à la meilleure utilisation écologique. Mais des choix idéologiques subjectifs peuvent aussi attribuer une vocation à un terrain.

O. NOUGARÈDE

forestier "aménagement" qui voit loin, ordonnance et prévoit» d'intervenir en planifiant les reboisements. Alors « le groupement forestier constitue le moyen juridique idéal pour rassembler des fonds morcelés en vue de constituer d'importantes unités de boisement ».

— Le préfinancement du capital ligneux, pour supprimer « l'antagonisme reboisement paysan et reboisement capitaliste ». En associant « les terres et les bras du premier aux finances du second », on « permettrait à la forêt, production typiquement montagnarde, d'apporter une aide financière exceptionnelle à l'agriculture de montagne en procurant à cette dernière, dans des conditions inédites, les capitaux dont elle a besoin ».

« Après aménagement foncier, la commune comprendrait une zone agricole à boisement réglementé, voire même totalement interdit ; une zone forestière » ; et « une zone intermédiaire à boisement éventuellement réglementé sur laquelle gagnera soit la zone agricole soit la zone forestière ». Ainsi, il ne faut plus faire d'aménagement agricole sans penser à la forêt, ni d'aménagement forestier sans se préoccuper de l'agriculture.

Progressivement, l'aménagement rural est fondé sur une planification de l'économie locale, avec la participation de la population. On utilise des moyens juridiques nouveaux (remembrement, district forestier, groupement forestier, groupement agricole de production, loi sur les terres incultes, SAFER, réglementation du boisement, puis périmètre d'actions forestières, etc.). Le préalable est l'aménagement - zonage pour éviter la décadence de l'agriculture de montagne et la prolifération des reboisements anarchiques et non rentables, afin d'arriver à un aménagement final avec remembrement et équipement des secteurs agropastoral et forestier. Puis, on concentre les investissements dans le temps et dans l'espace afin d'obtenir rapidement le remembrement et l'amélioration des zones agricoles et forestières.

Cette politique s'est vue parachevée par les lois foncière et forestière de 1985 qui font de la Commission communale d'aménagement foncier le maître d'œuvre de l'aménagement global. « En répartissant le territoire en zones agricoles cultivées par des agriculteurs et en zones boisées ou à boiser gérées par des forestiers, l'action d'aménagement met un terme au conflit qui opposait l'agriculture et la forêt. Ainsi, le vieux concept d'équilibre agrosylvopastoral pourrait enfin prendre du sens » (Gadant, 1987).

Ainsi, au moment où on ne l'utilise plus, l'EASP est encore évoqué, pour définir, une nouvelle fois a posteriori, ce qui a été fait.

*
**

En fait, tout EASP est économiquement indéterminable. Au niveau de l'exploitation, un EASP économique serait réalisé si l'on pouvait modifier en permanence la répartition des cultures, en fonction de la variation des prix, afin de maximiser les revenus : mais c'est impossible avec le long temps de production forestière. Au niveau d'une micro-région, l'hétérogénéité des décideurs rend impossible l'adaptation, à la conjoncture économique, des surfaces affectées aux cultures, aux pâturages et aux forêts. Enfin, au niveau national, l'EASP est l'organisation du territoire qui permet de satisfaire les besoins économiques du pays, tout en ne produisant que des excédents vendables. Là encore, le long temps de la production forestière rend difficile l'adéquation entre l'affectation à un moment donné d'une partie du territoire à la forêt, et la prévision à terme des besoins du pays.

Si l'EASP ne peut être un outil de gestion économique de l'espace, les réflexions qu'il a suscitées restent d'actualité en cette nouvelle période de crise agricole. En 1986, la Commission de la Communauté européenne, dans son "Mémorandum forêts", estime ainsi qu'il faut « développer l'agroforesterie, notamment par le renforcement de la forêt des exploitations agricoles, et étendre la superficie boisée hors exploitation agricole, partout où cela est techniquement réalisable, économiquement justifié, écologiquement et socialement souhaitable ».

Même si l'EASP qui recherche une séparation équilibrée des activités, et l'agroforesterie qui associe sur un même terrain arbres, cultures et prairies sont distincts, leurs buts sont voisins. Tous deux cherchent à aboutir, dans l'intérêt général, à une idéale gestion harmonisée de l'espace rural. Il faut maintenant tirer les leçons de l'histoire pour faire en sorte que l'agroforesterie ne soit pas une nouvelle "utopie". Pour cela, il est nécessaire que les recherches biologiques et techniques aboutissent à des modèles applicables en vraie grandeur, que ces nouveaux objectifs de gestion de l'espace rural soient socialement reconnus et économiquement supportables, et que les réglementations et aides nouvelles ne perturbent pas les activités agricoles et forestières classiques. Alors, à l'inverse de l'équilibre agrosylvopastoral, référence mythique, l'agroforesterie pourra ne pas être une nouvelle chimère.

O. NOUGARÈDE
Unité STEPE
INRA-Sciences sociales
65, boulevard de Brandebourg
F-94205 IVRY CEDEX

BIBLIOGRAPHIE

- BADRÉ (L.). — À propos de l'équilibre agro-sylvo-pastoral. — *Revue forestière française*, 1962, pp. 771-773.
- BARRIETY (L.). — L'Équilibre agro-sylvo-pastoral au Pays Basque. — *Revue forestière française*, 1954, pp. 819-825.
- BERTRAND (G.). — Pour une histoire écologique de la France rurale. — In : Histoire de la France rurale, tome I, pp. 33-113. — Paris : Le Seuil, 1975.
- BOUTIÈRE (J.). — L'Aménagement de la vallée de la Durance : le problème agro-sylvo-pastoral. — *Revue forestière française*, n° 12, 1954, pp. 736-744.
- BRASSART (C.). — Préface à "La Terre incendiée". — Nîmes, 1938.
- CHABROL (P.). — De l'influence du relief dans l'étude des questions pastorales pyrénéennes. — *Revue forestière française*, n° 12, 1954, pp. 745-754.
- CHABROL (P.). — Les Problèmes économiques et sociaux dans les Pyrénées. — *Bulletin de la FFEA*, 1958-1959, pp. 111-157.
- CHIMITS (P.). — Rapport sur les Basses Pyrénées. — *Bulletin de la FFEM*, 1958-1959.
- COCHET (P.). — Vocation forestière des sols : mythe, fourre-tout commode ou réalité positive. — *Revue forestière française*, 1967, pp. 87-93.
- DELAPORTE (E.). — Les Problèmes écologiques et sociaux dans l'évolution de la vie pastorale en montagne. — *Bulletin de la FFEA*, 1958-1959, pp. 83-104.
- DEVILLEZ (F.). — Équilibres ou déséquilibres agro-sylvo-pastoraux. — In : Actes du Séminaire Agriculture et Forêt, Nancy. — Nancy : ENGREF, 1983. — pp. 317-328.
- DUCAMP (R.). — Une place pour chaque chose - Chaque chose à sa place. — *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et des Provinces de l'Est*, 1929.
- DUCAMP (R.). — Stratégie et tactique, science et technique forestière. — *Revue des Eaux et Forêts*, 1931, pp. 553-556.
- DUCHAUFOR (P.). — L'Équilibre agro-sylvo-pastoral en Champagne crayeuse. — *Revue forestière française*, 1954, pp. 791-798.
- FLAUGÈRE (A.). — Avant-propos à "La Terre incendiée". — Nîmes, 1938.
- GADANT (J.). — Aménagement foncier et reboisement. — *Bulletin de la FFEM*, 1964-1965, pp. 253-272.
- GADANT (J.). — La Forêt et le reboisement dans l'aménagement du territoire rural. — *Revue forestière française*, n° spécial "Le Fonds forestier national a quarante ans", 1987, pp. 68-73.
- GAUSSEN (H.). — La Question sylvo-pastorale en Europe Occidentale et Afrique du Nord. — *Annales de la Fédération pyrénéenne d'Économie montagnarde*, 1953, pp. 106-115.

O. NOUGARÈDE

- GUINIER (P.). — Botanique et économie rurale en montagne. — *Bulletin de la Société botanique de France*, 1950, pp. 224-234.
- GUINIER (P.). — Le Problème de l'équilibre agro-sylvo-pastoral. — *Revue forestière française*, 1954, pp. 714-724.
- JOLLIVET (M.). — Rente foncière et gestion de ressources naturelles. — *Études rurales*, n° 71-72, 1978, pp. 257-274.
- KALAORA (B.), SAVOYE (A.). — La Forêt pacifiée : sylviculture et sociologie. — Paris : L'Harmattan, 1986. — 132 p.
- KUHNHOLTZ-LORDAT (G.). — La Terre incendiée - Essai d'agronomie comparée. — Nîmes : Éditions de la Maison Carrée, 1938. — 361 p.
- KUHNHOLTZ-LORDAT (G.). — L'Écran vert. — Paris : Éditions du Muséum, 1958. — 276 p.
- KUHNHOLTZ-LORDAT (G.), RENAUD (P.), BARRY (J.-P.). — L'Équilibre agro-sylvo-pastoral est-il irrémédiablement compromis dans la garrigue méditerranéenne. — *Revue forestière française*, 1954, pp. 755-764.
- LACHAUSSÉE (E.). — L'Équilibre agro-sylvo-pastoral dans le Jura. — *Revue forestière française*, 1954, pp. 769-790.
- LARRÈRE (R.). — Dépeuplement et annexion de l'espace rural : le rôle de la théorie des seuils de sociabilité. — *GEODOC*, n° 7, 1976, 36 p.
- LARRÈRE (R.). — Désertification ou annexion de l'espace rural : l'exemple du Plateau de Millevaches. — *Études rurales*, n° 71-72, 1978, pp. 9-48.
- LARRÈRE (R.). — La Notion de climax : modèle d'une nature sauvage. — *Études rurales*, n° 129-130, 1993, pp. 15-31.
- LARRÈRE (R.), NOUGARÈDE (O.). — La Forêt dans l'histoire des systèmes agraires : de la dissociation à la réinsertion. — *Cahiers d'Économie et Sociologie rurales*, n° 15-16, 1990, pp. 11-38.
- LARRÈRE (R.), NOUGARÈDE (O.). — Des hommes et des forêts. — Paris : Gallimard, 1993. — 128 p. (Découvertes Gallimard, Traditions ; 182).
- LENOBLE (F.). — Quelques réflexions sur le prétendu déboisement et sur le reboisement des Alpes. — 1923.
- LINGUET (A.). — Un exemple de rétablissement d'équilibre agro-sylvestre dans les Causses du Quercy. — *Revue forestière française*, 1954, pp. 765-768.
- MEYER (F.). — La Législation forestière et rurale en faveur de l'économie montagnarde. — *Bulletin de la FFEM*, 1959-1960, pp. 327-364.
- NOUGARÈDE (O.). — Comment paysans et forestiers se perçurent mutuellement comme dendroclastes et agrophages. — Communication au colloque européen de 1993 "La Forêt, les Savoirs et le Citoyen". — 1995, 11 p. (à paraître).
- NOUGARÈDE (O.). — L'Équilibre agrosylvopastoral. In : Bilan des recherches en économie forestière, tome 3 : La forêt, élément de l'espace rural. — Rungis : INRA, 1986. — pp. 41-106.
- PLAGNAT (F.). — L'Équilibre agro-sylvo-pastoral. Applications à la Savoie. — *Revue forestière française*, 1962, pp. 181-207.
- POUPARDIN (D.), KALAORA (B.). — Le Corps forestier dans tous ses états ; de la Restauration à la Belle Époque. — Rungis : INRA, 1984. — 189 p.
- PRAX (J.). — La Politique forestière en matière de reboisement et la loi d'orientation agricole. — *Bulletin de la FFEM*, 1961-1962, pp. 505-518.
- PRAX (J.). — Le Rétablissement de l'équilibre agro-sylvopastoral et la mise en valeur forestière du bassin supérieur de l'Agout. — *Annales de l'École des Eaux et Forêts*, tome XII, fasc. 2, 1951.
- ROCHE (M.). — Recherche d'un équilibre agro-sylvo-pastoral dans la métropole. — In : Congrès national du Bois, 1953-1954, pp. 1-3.
- ROL (R.). — Hommage à Philibert Guinier. — *Revue forestière française*, 1962, pp. 16-24.
- SILORET (G.), GUINAUDEAU (J.). — La Région landaise et l'équilibre agro-sylvo-pastoral. — *Revue forestière française*, 1954, pp. 812-819.
- VEYRET (P.). — À la recherche d'un équilibre montagnard. — *Revue forestière française*, 1954, pp. 725-735.